

## Au pays du chalot

Joël Galmiche, Bérénice Dondeyne, Michel Rouget, Association du pays du chalot

On sait que la modernisation de l'agriculture a entraîné l'uniformisation des paysages agraires ; en réaction s'est développé un large mouvement de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine rural traditionnel, et plus particulièrement des édifices qui rappellent une activité ou un usage spécifique ; pour les villageois ces "monuments" prennent ainsi une valeur identitaire. C'est le cas du chalot (chello en patois), sorte de grenier de réserves alimentaires où l'on dissimulait également les biens précieux, qui existe encore sur le territoire de six communes seulement, aux confins de la Haute-Saône et des Vosges : Fougerolles, Raddon-et-Chapendu, Saint-Bresson en Haute-Saône, Plombières-les-Bains, Val d'Ajol et Girmont-Val d'Ajol, dans les Vosges.

### Un bâtiment très fonctionnel

Petit édifice entièrement réalisé en bois, le chalot protège les récoltes et les richesses qu'il préserve des intempéries, des rongeurs, des voleurs et surtout du feu. Il est construit à l'écart de la ferme, à quelques mètres seulement, seul ou intégré à un autre bâtiment, toujours à la vue de son propriétaire et sous bonne garde du chien. Deux parties seulement composent le chalot : la caisse et la toiture. La caisse, de forme généralement cubique, repose sur de lourdes pierres en grès.

Une ossature horizontale et verticale en chêne, assemblée par tenons et mortaises assure à l'ensemble sa rigidité. Un clavetage des montants horizontaux permet le serrage des pièces



*Chalot couvert en tuiles. Saint-Bresson (cliché J. Galmiche)*

de bois. Le remplissage entre les montants est réalisé par des planches en sapin rainurées, épaisses de quatre centimètres, que le charpentier coulisser "à force" dans les rainures pratiquées sur l'ossature. La dernière planche est taillée en "trapèze" pour le montage final. Ceci permet une bonne étanchéité à l'air et à l'eau.

L'aération est prévue au dessus de la porte par une planche perforée.

La toiture, indépendante, repose directement sur un chevêtre, assemblé à mi-bois, lui-même posé sur l'ossature de la caisse. Il reçoit les faux poinçons verticaux, qui soutiennent à leur tour les pannes horizontales. Ensuite, sont chevillés sur les

### Glossaire

- clavetage :** opération qui consiste à rendre solidaires ou à bloquer deux pièces par une clavette (petite cheville, qui passée au travers d'une autre pièce, boulon ou cheville plus grosse, l'immobilise)
- chevêtre :** pièce de bois horizontale, assemblée entre deux solives ou entre deux murs en angle pour ménager une trémie (espace réservé dans un plancher)
- poinçon :** pièce de charpente joignant verticalement le milieu de l'entrait d'une ferme, à la rencontre des arbalétriers
- panne :** pièce horizontale de la charpente d'un toit, posée sur les arbalétriers et portant les chevrons
- voligeage :** ensemble de voliges, destinées à supporter notamment des ardoises



*La clef forgée, un objet précieux du chalot. Plombières-les-Bains (cliché J. Galmiche)*

pannes les chevrons de chêne non délignés recouverts à leur tour d'un voligeage et d'une épaisse couverture de laves. Trois épaisseurs de laves sont nécessaires et donnent à la construction son aspect massif.

Le chalot est toujours surélevé de quelques dizaines de centimètres pour permettre une parfaite isolation périphérique. Il pouvait reposer sur une cave enterrée ou semi-enterrée.

L'accès se fait par l'unique porte, orientée au nord le plus souvent, et fermée à double tour par une imposante serrure. Franchissons cette porte ; l'intérieur est soigneusement aménagé : sept casiers — égeot(s) en patois — sont fixés sur le pourtour de la caisse, trois de chaque côté, un au fond. Ils peuvent contenir tous ensemble plus de cent quintaux de céréales, aujourd'hui le blé, l'orge, l'avoine, autrefois le sarrasin, le seigle, qu'on puisait avec le pugeot, casserole équipée d'un grand manche ou le recueillot, caisse que l'on prenait à deux mains. Devant le casier du fond se trouvent deux marches, en réalité deux petits coffres dans lesquels les sacs de farine, les sacs vides, la toile à

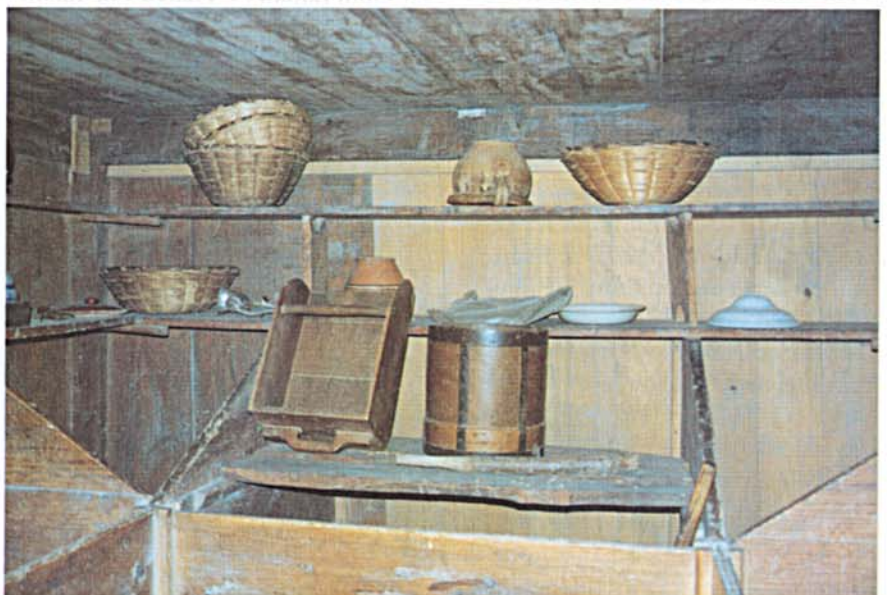
battre, mais aussi l'argent, la goyote ou la bourse, les bijoux, les vieux papiers de famille et objets de valeur étaient entreposés. Sur le pourtour de la caisse, au dessus des casiers, une ou deux étagères sont accrochées sur lesquelles étaient posés les bonbonnes d'eaux de vie (prune, kirsch), les pots à graisse, les beuchons ou paniers

pour faire lever le pain, les miches de pain, les fruits secs. Parfois, le paysan préférait même y ranger le beau linge. Enfin, il accrochait aux solives hautes, bandes de lard, jambonneaux, andouilles et autres jambons fumés.

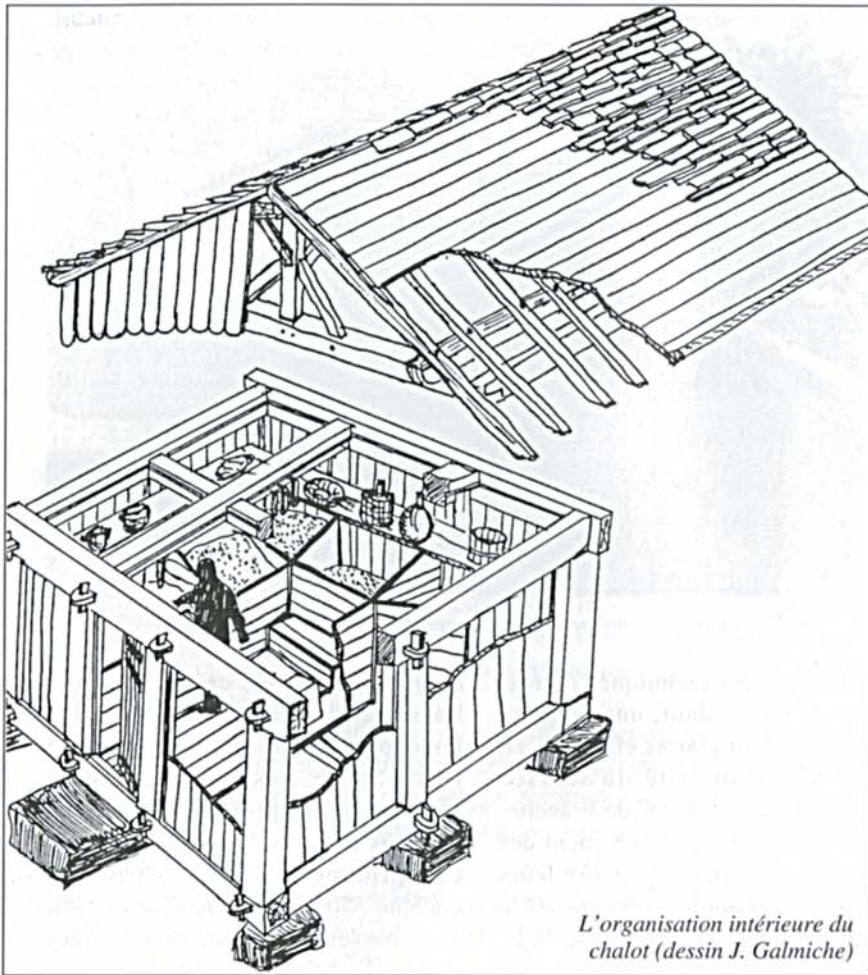
A l'extérieur, sur la caisse et sous la toiture, on accumulait le petit bois à menuiser, principalement les plots de merisier ou de chêne en cours de séchage. Sur le côté du chalot, sous le prolongement de la toiture, un espace permettait de ranger du matériel de culture, les outils de fenaison et de jardin (râteau, faux, bêche, binette), d'accueillir quelques ruches et parfois d'installer un pigeonnier.

#### Un "pays" bien individualisé

Mi-lorrain mi-comtois, le "pays du chalot" couvre à peine quelques dizaines de km<sup>2</sup>, au nord du plateau des Mille Étangs et à la limite orientale de La Voge, non loin de Luxeuil-les-Bains. Il est très accidenté malgré la modestie des altitudes (moins de 800 mètres) : l'Augronne, la Combeauté et le Raddon incisent leurs vallées en



*Un intérieur très organisé : ici les ustensiles traditionnels nécessaires à la conservation des denrées. Fougerolles (cliché J. Galmiche)*



*L'organisation intérieure du chalot (dessin J. Galmiche)*

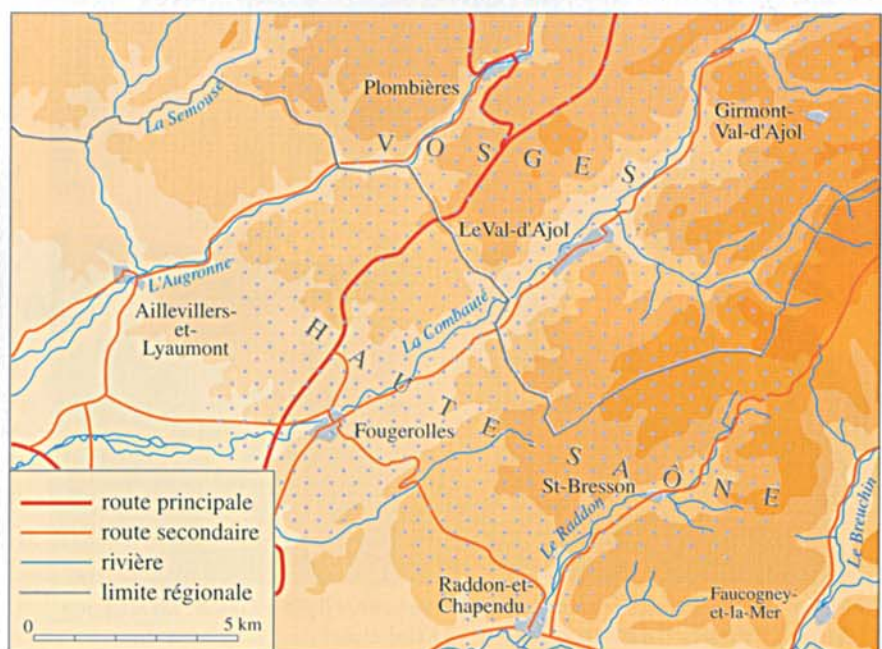
La forte vocation agricole est encore lisible dans l'organisation de l'habitat ; dans chaque hameau bien individualisé, on s'étonne du nombre important de bâtiments et annexes qui accompagnent les exploitations. Sur une propriété de quelques hectares, 5 à 10 bâtiments de volume et de forme différents peuvent se côtoyer. Ces constructions traditionnelles étaient le plus souvent couvertes de laves (dalles de grès grises). L'ensemble du bâti s'organise en cour ouverte autour de l'habitation : la fontaine couverte se trouve à l'angle de la ferme, côté écurie ; le four à pain se situe à l'entrée de la cour, surmonté parfois de la boutique, atelier où le cultivateur se livrait aux travaux artisanaux (saboterie, vannerie, menuiserie, petite forge) en plus de ses activités agricoles. De part et d'autre de la cour, plusieurs bâtiments servaient de remise : la soue à cochons, le rucher, le travail pour ferrer les bœufs et enfin le chalo.

### Un patrimoine à préserver

L'usage du grenier à grains est peu répandu dans l'est de la France, où la conservation du grain se fait surtout dans des coffres placés soit dans la

gorges étroites et profondes dans de vastes plateaux adossés aux contreforts vosgiens et inclinés en pente douce vers le sud-ouest puis s'étalent dans la large dépression marneuse qui borde le massif.

Cette micro-région, peuplée de 16 793 habitants en 1990, pour une surface de 20 568 ha, présente un paysage et un habitat diversifiés. L'habitat, groupé en bourgs dans les vallées, est très lâche sur les plateaux, dispersé en fermes isolées et en nombreux hameaux. Parmi les plus grandes communes de France au siècle dernier, Fougerolles et le Val d'Ajol comptaient de nombreuses écoles (plus de 12 à Val d'Ajol) et plusieurs lieux de cultes (plus de 10 églises et chapelles à Fougerolles).



grange, soit dans la chambre du haut au dessus du "chari". Cependant le grenier-fort jurassien atteste que cette technique de conservation des céréales est connue dans quelques communes du Haut-Jura et du Haut-Doubs. Il est très largement répandu dans les Alpes françaises (Chablais, Faucigny, Beaufortin, Basse Tarentaise, Maurienne) et suisses (cantons de Fribourg et du Valais) sous la dénomination de chambres à grain.

Le plus ancien chalot connu est daté de 1618 ; le mot chalot est mentionné pour la première fois dans un texte de 1575. Le chalot avait la particularité d'être transmis de génération en génération. On a observé de nombreux déplacements de chalots selon les mariages contractés sur le réseau des six communes. Ce mobilier pouvait, en effet, constituer une dot importante.

Actuellement, entre 40 et 60 % des chalots sont encore utilisés malgré la profonde mutation du monde agricole. Comme de nombreux petits bâtiments qui perdent leur usage, les chalots disparaissent, faute de



*Un chalot sous bonne garde, Fougerolles (cliché J.Galmiche)*

connaissance des techniques de restauration. Cependant, une enquête auprès des propriétaires effectuée en 1995, sous l'autorité du service d'inventaire de la DRAC de Franche-Comté a démontré l'attachement des personnes qui utilisent encore leurs chalots. Et c'est après avoir constaté la disparition de 3 à 4 chalots par an en

moyenne que s'est créée, en 1994, l'association "pays du chalot" dans les départements des Vosges et de Haute-Saône. Les objectifs sont de sensibiliser les propriétaires de ces édifices à leur valeur patrimoniale exceptionnelle, d'inventorier les quelque 350 chalots encore existants, de retrouver les techniques de restauration, d'envisager une réutilisation adaptée à notre époque et une mise en valeur qui respecte leur originalité et évite de les défigurer par un usage trop banal.

Grâce à l'association qui compte déjà quatre-vingt adhérents en 1996, une mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics locaux s'est mise en œuvre. Aujourd'hui, un collectif composé de représentants des deux régions, Lorraine et Franche-Comté, assiste cette association dynamique, composée avant tout de gens du cru, amoureux de leur terroir. Le pays se devine, se redécouvre et se vit, faisant fi des découpages administratifs tant départementaux que régionaux. ■



*De gauche à droite : la ferme, le chalot, la soue, la chambre à four. Lieu dit La Ramouse à Fougerolles (cliché J.Galmiche)*